

24 mars 2010



CHRONOLOGIE d'un combat

Négociations sur les salaires 2010 : du 16 septembre 2009 au 11 mars 2010 (dernière réunion programmée le 25 mars 2010)

Le 16 septembre 2009, à l'entame de la négociation annuelle obligatoire sur les salaires 2010, sous prétexte de crise financière la Direction générale entendait ne pas augmenter les salaires pour l'année 2010, tout juste une revalorisation de certaines primes forfaitaires.

La CFDT exigeait fermement une augmentation du salaire brut mensuel pour tous les salariés afin de reconnaître le travail et les efforts de chaque salarié.

Pourtant avec une année 2009, re-

cord de fréquentation des parcs avec 15 400 000 visiteurs, une réduction des effectifs essentiellement non cadres, des efforts quotidiens des salariés, acteurs de la « magie Disney », la Direction, sourde aux attentes salariales, décide de ne pas accorder d'augmentation de salaire pour l'année 2010 et au passage n'oublie pas de s'accorder de gros bonus et de nouveaux véhicules 4x4 rutilants.

Le 17 novembre 2009, la Direction met fin à la négociation en trans-

mettant aux Organisations Syndicales le projet de protocole d'accord portant sur la négociation des salaires 2010 avec une seule revalorisation des primes et un point sur l'égalité H/F.

Un plan salaire Zéro € inacceptable pour la CFDT qui initie une alerte sociale suivie d'un mouvement social afin d'obtenir une augmentation de salaire pour tous les salariés de Disneyland Paris.

Négociation annuelle obligatoire sur les salaires 2010 - NAO

Réunions le 16 septembre 2009, le 12 octobre 2009 et le 17 novembre 2009

Pas d'augmentation du salaire brut mensuel
Revalorisation de certaines primes forfaitaires



17 novembre 2009 : projet protocole d'accord, fin NAO

Plan salaire ZERO € pour l'année 2010



Action CFDT contre
le plan salaire ZERO €

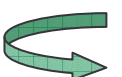
ALERTE SOCIALE

Pour une augmentation de salaires pour l'année 2010

Alerte sociale du 3 décembre 2009 initiée par la CFDT et deux autres Organisations Syndicales

MOUVEMENT SOCIAL

le 23 décembre 2009 pour les salaires 2010 à l'initiative de la CFDT et des salariés



Suite au combat social de la CFDT contre le plan salaire ZERO € pour tous, suite au fort mouvement social qui s'en est suivi au mois de décembre, la Direction s'était enfin engagée par écrit à octroyer des augmentations générales de salaire.

Cependant, force est de constater que la Direction souffre toujours de surdité chronique partielle et ne reconnaît toujours pas à sa juste valeur le travail et le professionnalisme des salariés.

LES PROPOSITIONS INSUFFISANTES DE LA DIRECTION

Augmentation générale
Augmentation individuelle

Coeff 150 Smic +1%

1.5 %

1.5 %

Coeff 175 à 250

1.5 %

1.5 %

Coeff 260 à 280

1.5 %

1.5 %

Coeff 300 à 520

2.5%

- Prise en charge du titre de transport à 75 %

- Harmonisation à 300 € de la prime à la petite enfance pour tous les salariés

LES REVENDICATIONS SALARIALES LEGITIMES ET DE BON SENS DE LA CFDT

**RECONNAISSANCE DE LA CONTRAINTE DU TRAVAIL DU
DIMANCHE PAR UN MONTANT FORFAITAIRE DE 20 € NETS
PAR DIMANCHE TRAVAILLE**

**AUGMENTATION GENERALE DE 5% POUR
L'ENSEMBLE DES SALARIES** (avec un effort particulier sur les bas salaires, l'entreprise
profitant d'allègement de charges patronales - loi Fillon 2004 -)

EXTENSION DES BONUS A L'ENSEMBLE DES SALARIE(E)S

REVALORISATION A 9€ DU TICKET RESTAURANT
(coût du plateau moyen constaté restauration collective sur le site)

REVALORISATION DES MINIMA CONVENTIONNELS

PRISE EN CHARGE DU TITRE DE TRANSPORT A 80%

...

(retrouvez l'ensemble de nos propositions sur notre site Intranet/Internet)